

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

57ème ANNÉE - NUMÉRO 821

19 SEPTEMBRE 2003 - 150 Francs CFA

À L'ÉCOUTE DU PAPE

ÉRADICER LES SOURCES DE CONFLIT ET DE TENSIONS ENTRE LES GROUPES HUMAINS ET LES NATIONS



(...) Tous ont le souci d'apporter leur contribution à la concorde et à la paix.

Nous contemporains sont aujourd'hui plus que jamais marqués par la peur, qui provient à la fois de la situation instable que connaît notre monde et de l'incertitude du lendemain; beaucoup semblent ne plus pouvoir envisager sereinement leur avenir, notamment les jeunes qui sont troublés par les événements dramatiques que leur offre le monde des adultes. Il appartient de manière toute spéciale aux Responsables et à leurs Représentants dans le service diplomatique de s'engager plus que jamais et de manière toujours plus intense, par la voie du dialogue et de la coopération internationale, pour l'éradication de tout ce qui est source de conflit et de tensions entre des groupes humains et entre des nations. Nulle question particulière, qui doit toujours pouvoir trouver de solutions négociées, ne doit l'emporter sur le respect des personnes et des peuples.

Votre mission, Messieurs et Mesdemoiselles les ambassadeurs, consiste à servir à la fois la noble cause de la paix. Ce sont là d'éminents actes d'amour envers le prochain, qui doivent être réalisés avec le désir de contribuer au bien commun et à une meilleure entente entre les personnes et entre les peuples. Nous pourrons alors offrir aux générations qui nous suivent une terre où il fait bon vivre. Nous devons sans cesse nous rappeler que toutes les injustices que peuvent connaître nos contemporains, que les situations de pauvreté, que le manque d'éducation de la jeunesse sont à la source de bon nombre de foyers de violence à travers le monde. La justice, la paix, la lutte contre la misère et contre le manque de formation spirituelle, morale et intellectuelle des jeunes, tels sont des aspects essentiels de l'engagement auquel j'appelle les dirigeants des nations, les services diplomatiques et tous les hommes de bonne volonté.

Vatican, Salle du Consistoire, jeudi 6 décembre 2001

Jean-Paul II

Discours au cours de l'audience accordée à 10 nouveaux ambassadeurs dans le cadre de la présentation de leurs Lettres de créances

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET LE CLONAGE HUMAIN

En ce mois de septembre et, dans le cadre des travaux de la 58^e Assemblée générale, devrait être réouvert aux Nations unies, le débat sur le clonage humain. Il s'agit, dans la pratique, de déterminer la portée du mandat d'un groupe de travail chargé de préparer une Convention internationale sur l'interdiction du clonage humain et, donc, de décider de la nécessité d'élaborer un projet qui n'interdisent que ce que l'on appelle le "clonage en vue de la reproduction" ou qui interdisent

également ce que l'on appelle le "clonage thérapeutique".

À cet égard, il convient de rappeler que l'Église catholique maintient un jugement éthique négatif en ce qui concerne toutes les formes de procréation humaine qui prévoient la substitution ou l'exclusion de l'acte conjugal entre un homme et une femme, selon l'enseignement déjà

(Lire la suite à la page 7)

FRANC-MAÇON ? CHRÉTIEN, IL FAUT CHOISIR...

Faisons à présent un peu d'analyse historique pour avoir une idée de la franc-maçonnerie. L'article de Olivier Drape nous aidera à voir historiquement un peu plus clair et à savoir qui est franc-maçon ? et qu'est-ce que c'est que la franc-maçonnerie ?

Le texte étant assez long, nous vous le proposons en trois mouvements :

- Les origines historiques de la franc-maçonnerie ;
- les raisons de la condamnation de la franc-maçonnerie par l'Église ;
- le secret maçonnique.

Abbé Raymond B. Goudjo

PEUT-ON ÊTRE CHRÉTIEN ET FRANC-MAÇON ?

par Olivier Drape (20 / 07 / 01)

PREMIÈRE PARTIE

LES ORIGINES HISTORIQUES DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Les faits eux-mêmes répondent oui aux deux questions. Ces propos audacieux et péremptoires sont ceux d'un évêque de l'Église catholique : ils ont été prononcés en l'Hôtel de la Grande

Loge de France, rue de Puteaux, à Paris, en décembre 1992, lors d'un colloque sur Chrétiens et Francs-Maçons, par Monseigneur

(Lire la suite en pages 6 et 7)

UNE INTERPELLATION PLUS QU'UN PLAIDOYER

Homélie de Son Excellence Monseigneur Pascal N'KOUÉ évêque de Natitingou, au cours de la messe du pèlerinage national marial le 24 août 2003 à Dassa-Zoumé

(Lire le texte intégral en pages 8 et 9)

CONFÉRENCE DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)

ÉCHEC CUISANT À CANCÚN

Du 10 au 14 septembre dernier, la conférence ministérielle de l'OMC s'est réunie à Cancún au Mexique. Les pays en voie de développement y ont été représentés non seulement par leurs ministres de commerce mais aussi et surtout par de

fortes délégations de paysans. Le continent africain, pour une fois, a été bien représenté. L'objectif : défendre les agriculteurs des pays les moins avancés confrontés aux effets néfastes des sub-

(Lire la suite à la page 12)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

LA FRATERNITÉ LAÏQUE FRANCISCAINE DE BRIARE (FRANCE) EN VISITE AU BÉNIN

UN EXEMPLE ÉDIFIANT D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES

Ils sont huit au total, membres de la communauté catholique «fraternité laïque franciscaine» de Briare (France) à séjourner au Bénin du 1^{er} au 15 août 2003.

C'était dans le cadre d'une visite d'échange et de partage d'expériences fraternelles avec leurs frères et sœurs chrétiens catholiques du Bénin. Le désir comblé: mieux les découvrir et les connaître ainsi que les hommes du pays.

Il s'agit de :

— docteur Félix Hazoumé, professeur de pédiatrie et de génétique médicale, et sa femme Antoinette, professeur retraité, amoureuse à l'hôpital de Briare ;

— Mme Monique Martinet, membre de l'équipe épiscopale de la «Mission de France», (chef d'entreprise) ;

— M. Jean-Louis Vierloet, ingénieur chimiste, responsable scout et de projet Ematis ;

— M. Michel Miel, dessinateur industriel, membre du catéchuménat de Briare et son épouse Marie-Jeanne Miel, permanente laïque en Église ;

— M. Jean-François Régnier, chef d'entreprise informatique et sa femme Odile, tous deux membres de l'équipe de préparation des jeunes couples au mariage.

Durant leur séjour, les membres de cette communauté catholique ont, entre autres, rencontré des personnalités de l'Église catholique béninoise et des communautés ecclésiales.

Peu avant de retourner chez eux, ils ont accordé une interview exclusive à «La Croix du Bénin».

Lisez.

«La Croix du Bénin» : Vous êtes membres de la «Fraternité laïque franciscaine» à Briare dans le Loiret, diocèse d'Orléans en France. Dites-nous comment est née cette fraternité ?

Fraternité laïque franciscaine (F.L.F.) : L'histoire de la fraternité a commencé à Briare avec la venue de religieuses franciscaines de Seillon. Elles avaient été appelées par les prêtres de Briare pour y vivre en milieu populaire.

Soucieuses de partager leur idéal de vie avec d'autres frères et sœurs, ces religieuses ont proposé à des laïcs un chemin de vie en lien avec la spiritualité de saint François d'Assise, leur modèle.



Un premier essai avec un certain nombre de laïcs, n'a pu aller loin. Car une fois les enfants de ces laïcs baptisés, leurs parents n'ont point tous souhaité continuer cette recherche de vie spirituelle et fraternelle selon l'exemple de saint François d'Assise.

Un seul couple a pu tenir jusqu'au bout (Marie-Jeanne et Michel). L'idée est quand même restée. Et c'est cet unique couple restant qui a jugé utile d'ouvrir, à son tour, la fraternité à d'autres personnes. C'est ainsi que, individuellement, chacun de nous a été sensibilisé à cette façon de vivre de saint François d'Assise. Venant d'horizons divers, nous nous sommes progressivement retrouvés pour former, depuis une dizaine d'années déjà, cette fraternité laïque franciscaine de Briare. Telle est notre histoire. Et depuis lors, nous cheminons ensemble en essayant de relier notre vie en lien avec la dimension spirituelle de saint François d'Assise.

«La Croix du Bénin» : Qu'est-ce qui fait la spécificité de cette spiritualité de saint François d'Assise ?

F.L.F. : En quelques mots c'est très difficile de parler de spécificité de saint François d'Assise. Disons simplement que c'est un homme qui a un message complet. Certains peuvent y trouver quelque chose de différent. Mais la première approche que nous, nous faisons de saint François d'Assise, est cette joie que nous donne la foi en Dieu, en un Dieu qui nous rend heureux. La deuxième approche est la dimension de cette foi qui va se mettre au service des plus petits, des pauvres, des démunis. C'est ce retour à l'Évangile dans tout ce qu'il a de simplicité, de dépouillement de soi-même et d'humilité. Il s'agit donc d'un message universel.

Dans notre fraternité, nos rencontres ont un caractère tournant. De fait, nous tenons nos rencontres chez l'un ou l'autre membre. Au cours d'elles, nous nous donnons le temps qu'il faut pour mieux échanger nos expériences en nous laissant interroger par la vie de notre modèle dans la foi, saint François d'Assise.

Il nous arrive aussi, de temps en temps, si la fraternité le souhaite, d'aller vivre une journée de récollection quelque part ou d'effectuer des pèlerinages en des lieux saints, question de nous ressourcer communautairement.

Si aujourd'hui nous sommes au Bénin, c'est un peu pour nous approprier l'histoire des Béninois, pour découvrir et mieux connaître les chrétiens et les hommes de bonne volonté du Bénin. Bref, comme le dit saint Antoine d'Exupéry, il faut du temps pour s'apprivoiser, il faut du temps pour mieux se connaître.

Nous ne sommes donc pas là que pour faire du tourisme. Nous sommes là pour marquer notre démarche intérieure, spirituelle, voire notre reconversion personnelle. Nous ne repartons pas du Bénin comme nous y étions venus ; quelque chose doit pouvoir changer en nous, dans notre vie.

L'histoire de saint François d'Assise est sans cesse à reprendre et à revivre dans le monde contemporain. Son message est très actuel avec tous les conflits qui existent de par le monde.

Il importe particulièrement de savoir que, dans les pays du Tiers-monde comme le Bénin, la spiritualité de saint François d'Assise accroche beaucoup de gens, tous ceux qui vivent dans la pauvreté, voire une pauvreté de cœur dans la recherche constante de Dieu.

«La Croix du Bénin» : Quels sont les grands axes des activités de cette fraternité ?

F.L.F. : Ce qui est important dans notre fraternité, c'est nous n'avons pas d'actions communes. Chacun de nous a ses engagements dans la vie individuelle ou en couple et que nous essayons de les partager entre nous, au cours de nos rencontres qui se tiennent une fois par mois. Nous essayons aussi de nous interroger pour savoir comment tout notre agir est imprégné du message de saint François d'Assise et comment il est présent dans nos plus petits comportements.

En dehors de nos rencontres mensuelles, nous sommes rattachés à une fédération en France de qui nous recevons les informations venant des fraternités laïques franciscaines. Cette fédération nous propose assez souvent des rencontres et des thèmes de réflexion pour des partages un peu plus larges.

Notre souci en définitive, c'est comment faire en sorte que nos frères et sœurs du Bénin en communautés restreintes, puissent vivre la plénitude de cette vie et en tirer profit. C'est l'interrogation pour laquelle nous aimerions apporter une réponse, avec la grâce de Dieu.

*Propos recueillis par
Alain Sessou et Guy Dossou-Yovo*

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

LES RACINES AFRICAINES DU GOSPEL (SUITE ET FIN)

Si l'Association béninoise pour la Réconciliation et le Développement a choisi d'inviter des groupes américains de gospel, c'est qu'elle a voulu faire connaître aux Béninois, l'aspect dominant du patrimoine culturel de la communauté noire américaine, surtout que ce dernier ne manque pas d'attaches avec des données culturelles africaines.

Dans maintes sociétés africaines, chants et danses sont traditionnellement associés à la musique qui, au-delà de son caractère distractif, a pour fonction essentielle de marquer certains événements de la vie de l'individu, de sa famille, de sa société ou de sa communauté socioculturelle, de commémorer anniversaires et exploits guerriers, d'accompagner les rites funéraires, religieux ou initiatiques. Il y a toujours à ce niveau une situation profonde, un message. Une telle gravité et un tel sens se retrouvent aussi dans le gospel même en ses parties ou séquences joyeuses. Il y a là une approche conceptuelle qui n'est pas sans rappeler la vision africaine en la matière.

Par ailleurs, dans le dispositif même de la structure musicale du gospel, nous notons de grands écarts dans les intervalles ; mieux, d'importantes modulations, de grandes amplitudes dans les sauts d'intervalles. On est donc obligé de crier pour atteindre ces intervalles, d'élever brusquement la voix, ce qui fait monter la tension et accroît l'émotion. L'architecture vocale ici est profondément tributaire de l'accent des populations ouest-africaines. Il est essentiel de noter que traditionnellement, bien des Africains forment leurs gammes avec deux types d'intervalles : un ton et un ton et demi. Ils n'étaient pas habitués au demi ton des hymnes et cantiques protestants axés sur des gammes d'un ton et d'un demi ton. Confrontés aux XVII^e et XIX^e siècles à cette difficulté, ils la contournent en augmentant le demi ton d'un demi pour atteindre un, ce qui se constate dans le negro spiritual et les débuts du gospel. Aujourd'hui, les choses ont sensiblement changé. Dans prolongement de cette réflexion, Robert Saïré écrit : « Les gammes africaines sont surtout pentatoniques. En Amérique, les notes "inconnues" des Africains, surtout les 3^e, 5^e et 7^e degrés de la gamme diatonique occidentale, ont été bémolisées et appellées blue notes, celles-ci constituent un des traits les plus caractéristiques des diverses variantes des musiques africaines-américaines avec l'improvisation et le caneva appelle-réponse ».

Comme dans maintes variétés de musiques africaines traditionnelles, le rythme dans le gospel est plus important que la mélodie et l'élément dominant dans les deux cas est la polyrythmie, c'est-à-dire la superposition (harmonieuse) d'un nombre plus ou moins élevé de rythmes différents. En outre, La percussion instrumentale et la percussion corporelle sont des traits dominants de la musique de nombre de sociétés africaines traditionnelles. L'on joue du tambour, l'on bat des mains, l'on tape des deux mains

contre la poitrine, contre les cuisses, etc. Il est même des cas où l'on tape le tambour à la fois avec les mains et avec le talon comme dans le gombé en pays idasha ; les Baatombu tapent des gourdes contre les cuisses. Il a été question plus haut de l'interdiction faite aux Noirs de jouer du tambour. Ce manque fut compensé par le maintien et le renforcement de la percussion corporelle si spectaculaire et si impressionnante dans la musique gospel.

Comme en Afrique, il arrive que dans le gospel un soliste (ou un groupe de chanteurs) improvise les couplets, tandis qu'un chœur (à une, deux, ou plusieurs voix) répond par des refrains immuables. Les chanteurs recourent à des effets spéciaux tels que soupirs, falsetto, grognements, onomatopées, bruits de gorge, etc. On y retrouve également des comportements tonitruants dans une ambiance singulièrement bruyante comme les Africains les aiment si bien. L'on gesticule beaucoup comme dans maints milieux de l'Afrique noire traditionnelle. L'énergie vocale et musculaire y est très sollicitée de part et d'autre ; bref, de la musique bruyante à vous rompre le tympan ! Mais là où l'héritage africain est le plus évident aussi, c'est au niveau de la transe, du comportement exatique qui confine à un état second. Sous l'emprise de la divinité ou d'autres forces supérieures, ou de façon plus prosaïque d'un adjoint, des Africains entrent en transe, sous ses différentes formes. Dans le gospel, il est parfois quelques situations exatiques à signification différente — qui ne sont pas toujours sans rappeler, de proche en proche, certains états seconds qui se manifestent en Afrique dans des contextes qui, évidemment, sont loin d'être les mêmes.

En outre, les textes du langage musical du negro spiritual et du gospel, à l'instar du corpus musical de maintes sociétés de l'Afrique noire, sont riches en métaphores et en images poétiques, voire ésotériques, parfois apparemment ambiguës, ainsi qu'en paroles à double sens, de toutes sortes. Nous avions déjà vu plus haut que suncopes et notes allétrées joignent bien des textes du negro spiritual et du gospel de la première moitié du XX^e siècle.

En dépit des particularités africaines qui font de lui une musique à part, le gospel a comme fond culturel l'évangélisme, puisque ses auteurs puisent leurs sources d'inspiration dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Il apparaît comme une africisation des hymnes religieux et des cantiques de la foi protestante à l'intérieur des confessions méthodistes et baptistes. Mais comment en est-on arrivé à une situation aussi particulière, complètement différente de celle d'autres Noirs importés par l'intermédiaire de la traite atlantique dans d'autres pays du continent américain ? Un premier constat est qu'au Brésil, à Cuba, à Haïti, en Martinique, en Guadeloupe, etc., les Noirs se sont retrouvés dans des milieux catholiques alors que ceux des États-Unis ont été

installés dans un cadre protestant. Ce dernier a été à l'origine de la perte rapide de l'essentiel de leurs cultures, à telle enseigne que pratiquement leurs pratiques religieuses traditionnelles ont rapidement disparu. Les cultes africains, *orisha* et *vodou*, entre autres, n'ont pas longtemps survécu à cette intense campagne d'acculturation et de dessoucheminement des esclaves noirs des États-Unis. À l'inverse, les meilleurs catholiques des pays susmentionnés du continent américain, tout en imposant le catholicisme, ne s'étaient plus embarrassés de détails une fois que leurs esclaves ont embrassé ostensiblement, voire ostentatoirement, leur foi. Ce sont précisément ces détails qui ont permis à ces Noirs de sauvegarder en grande partie leurs pratiques religieuses des origines. La base de leurs chansons religieuses ressort essentiellement aux cultes africains, sans être fondamentalement redévable à l'Évangile qui n'est pourtant pas ignoré, encore moins occulté. Ainsi, combandinés au Brésil, *Santaria* à Cuba, etc., ont été des sanctuaires de sauvegarde et de perpétuation des cultes et des panthéons africains. Les divinités sont nommément louées et honorées dans leurs chansons religieuses au rythme des tambours non interdits ; bien au contraire, dans le gospel directement inspiré des Saintes Ecritures, ce sont les noms des prophètes et des apôtres qui dominent avec de rares évoctions — accidentelles — à Shango. Ce fond culturel du patrimoine des Noirs américains n'est plus du tout l'anéantissement, mais bien un corpus africainisé de chants tirés de l'Évangile, le gospel chanté (gospel song). Ce ne sont rien d'autres qu'hymnes, cantiques et psaumes chantés en quelque sorte à l'africaine. Contre toute attente, le résultat a donné quelque chose de beau, qui ne manque ni d'originalité, ni de singularité.

CONCLUSION

Une approche diachronique de la situation qui a vu naître le gospel, l'une des formes musicales des Noirs américains, mérie d'être sommairement esquissée : parti d'Afrique, les premiers esclaves noirs arrivent dans le sud des États-Unis au XVII^e siècle dans un milieu dominé par le protestantisme. La scolarisation leur est interdite pour éviter leur émancipation, de même que leur évangélisation puisqu'ils n'ont pas d'âme à sauver, étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme des êtres humains. Au XVIII^e siècle, on découvre qu'ils s'apparentent quand même à des hommes ayant des âmes que l'on pourra sauver. Pasteurs et missionnaires protestants décident alors de leur évangélisation pour l'empêcher de faciliter en leur apprenant hymnes religieux et cantiques protestants. La ségrégation raciale les a poussées à créer leurs propres églises (avec des pasteurs noirs) où ils chantent à leur manière ces cantiques ; ce qui, progressivement, déboucha au XIX^e siècle sur le negro spiritual dont l'évolution donna naissance dans le premier quart du XX^e siècle, au gospel, musique à quatre temps, plus complexe, plus élaborée, plus riche et plus joyeuse, composée par des musiciens noirs talentueux. Ce qui est fondamentalement resté comme patrimoine des Noirs des États-Unis, c'est cette culture chantée. Marquée par le patrimoine des Noirs d'Afrique, cette musique nous concerne indirectement puisque plus de 85% des ancêtres de ces esclaves sont partis d'Afrique de l'Ouest, et majoritairement de la côte des Esclaves au cœur de laquelle se situe l'actuelle République du Bénin.

A. Félix IROKO

PLANTES MÉDICINALE

JUJUBIER, "ÉPINÉS DU CHRIST"



Nom latin	: <i>Ziziphus mauritiana</i> Lam ou <i>Ziziphus jujuba</i> (L.) Lam. (environ 20 espèces de jujubiers).
Famille des	: Rhamnacées.
Français	: Jujubier, "Épinés du Christ".
Peul	: Dabi, Barkevi, Dabifor.
Hausa	: Magaria kura, Kurna.
Zarma	: Darey, Koro darey

DESCRIPTION

- * Arbuste atteignant 4 à 5 mètres de hauteur.
- * Branches épineuses : une épine droite et une courbée par paire.
- * Feuilles simples, alternes, blanchâtres à la face inférieure, finement crenelées.
- * Fleurs jaune crème en petites grappes sur l'axe des tiges.
- * Fruits : petits drupes vertes devenant rouges, puis bruns ocre à maturité.

ÉCOLOGIE

- * Sols variables : sable, argile, latérite.
- * Fréquent sur les terrains cultivés, le long des rives, de cours d'eau et sur les sols temporairement inondés.
- * Pluviométrie annuelle : 150 à 500 mm d'eau.
- * Résistant à la sécheresse.

ORIGINE / DISTRIBUTION

- * Originaire probablement d'Asie Centrale,
- * typique de la zone sahéli-soudanienne en Afrique,
- * présente aussi autour de la Méditerranée.

CULTURE

- * Récolter les semences de janvier à mars,
- * entreposer dans un endroit frais et sec,
- * semer en pépi 2 à 3 mois avant l'hivernage ou faire un semis direct ; bon pouvoir germinatif,
- * planter avec 3 à 5 mètres d'écart,
- * fructification 4 à 5 ans après le semis.

COMPOSITION

- * Fruit : sucres (25 %), diverses vitamines surtout A et C.

- * Écorce : tanin.

EMPLOI

- * Prendre 1 poignée de feuilles fraîches (15 g) ou sèches (10 g),
- * faire une décoction dans 1 litre d'eau,
- * boire dans la journée.

MAUX DE VENTRE (usage traditionnel)

- * récolter un fagot de racines,
- * prendre un macéré ou une décoction dans 1 litre d'eau.

ATTENTION !

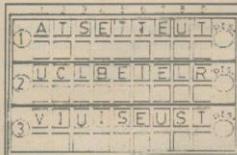
- * Aucune contre-indication.

"La Croix du Bénin" / A. L (EJNDA)

UN PEU DE DISTRACTION

JEU DES LETTRES

Trouvez pour chacune des 3 lignes horizontales, le mot le plus long possible. Pour y arriver, marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés.



(Réponse dans notre prochaine livraison)

JEU DES 7 ERREURS

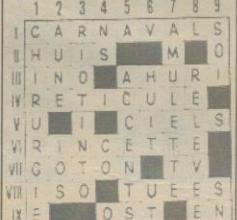
En exécutant les dessins 1 et 2 ci-après, le dessinateur a commis sciemment sept erreurs. Relevez-les.



(Réponse dans notre prochaine livraison)

REPONSE AU JEU
L'AFRIQUE EN MOTS CROISÉS

(Réponse dans notre prochaine livraison)



HUMOUR, BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES

Bons mots

Quelqu'un a dit :

— « Le sage change d'avis quand il faut; le sot, lui, s'entête. »

— « La rouille use plus le fer que ne le fait le travail. »

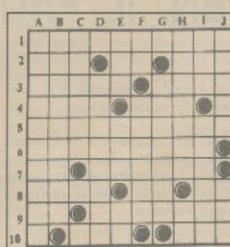
Citations

— « La vie est un combat ! » Eh bien ! Il faut l'accepter une fois pour toutes avec les défaites que tout combat comporte. Ce qu'il ne faut pas accepter, c'est d'être vaincu. Et on ne l'est que lorsqu'on a renoncé à combattre. »

André DELMAS

— « Puisque le Nègre ne peut concevoir d'identité qu'à travers la négation historique

LES MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1. Bateliers vénitiens. — 2. Beau perroquet. Convient. Bâton pastoral. — 3. Mesure de capacité des liquides. Sélectionné. — 4. Puit naturel. Terre grecque. — 5. Spéculations honteuses. — 6. Agaçants. — 7. Possessif. Tics. — 8. Tuyau. Règle. Difficulté. — 9. Ancien. Frapper. — 10. Accumulation. Possessif.

VERTICAMENT

- A. Cabrioles. — B. Excentriques. — C. Tel quel. — D. Arment de nouveau. — E. Qui a la forme d'un œuf. Taxe. Charpente. — F. Note. Grands hommes. — G. Maties. — H. Etiquetée. — I. Rayon de lumière. Tel un oiseau en plein vol. — J. Transpirations abondantes. Chinou ou passoire.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

REPONSE AU JEU
GRILLE AFRICAINE A DECODER

(Réponse dans notre prochaine livraison)

1 2 3 4 5 6 7 8 9
I C A R N A V A L S
II H U I S S M O
III I N O A H U R I
IV R E T I C U L E
V U N I C I E L S
VI R I N C E T T E
VII G O T O N T V
VIII I S O T U E E S
IX E O S T E E N

1 = C — 2 = O — 3 = B — 4 = R — 5 = A — 6 = U — 7 = L — 8 = N — 9 = T — 10 = S — 11 = E — 12 = I — 13 = M — 14 = P — 15 = V — 16 = F — 17 = G.

ET VOTRE RÉABONNEMENT !

Proverbes

— « Quiconque présente l'aspect d'un mouton se fait dévorer par la panthère ». Explication : Celui qui ne se respecte pas se fait minimiser. Proverbe waama (Bénin).

S. ADDÉVI

— « Tant que la tête vit, le genou ne porte pas le chapeau ». Explication : À chacun ses attributions. Proverbe gumi (Bénin).

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

Tomber dans le lac

« Qu'est devenu votre projet de voyage à travers le pays ? »

« Oh, ça n'a pas marché, c'est tombé dans le lac. »

Lorsque nous disons d'un projet, d'une idée qu'ils sont tombés dans le lac, nous les « voyons » s'évanouir comme disparaissent des cailloux lancés dans un étang sous la surface de l'eau. Cette expression veut bien dire cela, mais son origine n'a rien d'aquatique. Le lac dans lequel s'engloutissent plans, rêves et intentions, n'est pas du tout celui auquel on pense naturellement aujourd'hui. Autrefois, il s'agissait d'un lac (avec un « e » au fin mot) ou d'un lacet, c'est-à-dire d'un neud coulant que l'on posait au sol pour capturer des petits gibiers. Tomber dans le lac signifiait en fait « tomber dans un piège », autrement dit : mourir et donc, au sens figuré pour une chose, finir.

La similitude d'orthographe entre lac et lacs a amené la confusion entre deux idées déjà proches : la mort par étranglement ou la mort par noyade ! La pose des lacets est tombée, en désuétude et l'image de l'eau submergeant nos aspirations dans une profondeur invisible autant qu'inaccessible l'a emporté. Aujourd'hui, quand un projet échoue et ne donne suite à aucune réalisation concrète, nous disons tout simplement que c'est tombé à l'eau... »

AUTOUR D'UN MOT

Compagnon

Le mot compagnon vient de deux mots latins : *cum* qui signifie « avec » et *panis*, « pain ». Est compagnon ou compagnie celui ou celle qui partage notre pain, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus essentiel. Le mot a abord désigné l'apprenti qui, une fois son compagnonnage achevé, accédait au titre d'artisan, puis un camarade : le compagnon de table est un communal, le compagnon de jeu un partenaire d'école, c'est un condisciple, de travail, un collègue... Le compagnon de route est celui avec qui on a fait du chemin, souvent politique. En espagnol surtout, le mot *compañero* (au pluriel) évoque la guerre d'Espagne, les luttes des pays latino-américains. Les compagnons d'infortune sont passés à travers les mêmes épreuves de la vie.

Compagnon se disait au Moyen-Âge compagn et à donné copain que l'on écrit aussi bien copin, copine, mais qui est familier. Une émission de radio fameuse, « Salut les copains ! » a popularisé le terme. Copiner avec quelqu'un c'est avoir avec lui des relations amicales, faire connaissance. Le mot copinerie, moins usité bien qu'égale-ment familier, désigne les relations entre copains ou encore la bande même des copains.

Une compagnie est la réunion de plusieurs individus. Avec de bons amis, on est assuré d'être en bonne compagnie, mais une personne peut être de mauvaise compagnie si elle se montre désagréable. Avoir de la compagnie signifie recevoir une dame ou une demoiselle de compagnie est payée pour rester avec quelqu'un, pour lui tenir compagnie. N'oublions pas les associations ou les sociétés à but commercial ou culturel, telles les compagnies d'assurances ou les compagnies théâtrales... »

Fausser compagnie à quelqu'un, c'est le quitter soudainement. Aussi vous dis-je : « Salut la compagnie ! »

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Avec le nom ventre.

À plat ventre... couché sur le ventre. Au figuré : être à plat ventre devant quelqu'un c'est lui faire une cour servile.

Ventre à terre : très vite. Courir ventre à terre. On dit aussi prendre ses jambes à son cou.

Avoir la peur au ventre : être saisi d'une peur profonde.

La reconnaissance du ventre : être reconnaissant d'avoir été bien nourri ou aidé matériellement.

Bouder contre son ventre : refuser par dépit ce dont on a envie.

Passer sur le ventre à quelqu'un : parvenir, réussir en nuisant à quelqu'un.

Prendre du ventre : devenir gros.

Et enfin, savoir ce que quelqu'un a dans le ventre : ce qu'il pense vraiment, quelle sont ses capacités ou ses intentions.

À PROPOS DES...

Assassins

En 1090, le Persan Hasan-I Sabbah s'empara de la forteresse d'Alamut et organisa en société secrète les Nizarites, une tribu chiite ismaïlienne qui vivait entre Damas (capitale de l'actuelle Syrie) et Antioche (aujourd'hui Antakya, en Turquie). Les membres de cette secte étaient connus sous l'appellation populaire de hachichiyin, « envirés de hashish », parce qu'ils buvaient une préparation rituelle à base de cannabis ou chanvre indien. En arabe, hashish signifie « herbe sèche ». Ces fanatiques juraient une totale soumission à leur chef, surnommé le Vieux de la Montagne, à qui ils obéissaient aveuglément et accomplissaient toutes sortes d'actes de terrorisme, qui allaient du vol au meurtre, pour lutter contre leurs ennemis.

Lorsque les Croisés occidentaux prirent Jérusalem en 1099, ils eurent à faire aux hachichiyin et rapportèrent en Europe le terme « assassin » (la lettre « h » n'existe pas en latin) pour désigner d'abord les bandits de grand chemin, puis ceux qui tuent avec prémeditation. Assassin est devenu synonyme de tueur, criminel, homicide, meurtrier. À partir du nom, se sont créés le verbe assassiner et le substantif assassinat.

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe surveiller

Veiller avec attention et autorité sur une personne c'est la surveiller. Surveiller des enfants, des prisonniers, garder, guetter, espionner. Surveiller c'est faire de la surveillance.

Surveillance attentive : la vigilance ; surveillance militaire : guet, patrouille, ronde.

Le surveillant c'est le gardien et dans le domaine des études : le maître d'internat et familièrement, le pion. Faire attention à ce que l'on dit, à ce que l'on fait, c'est aussi surveiller : surveiller ses paroles, sa tenue, observer la correction, la décence et dans un autre domaine : surveiller sa santé.

Enfin suivre attentivement quelque chose c'est surveiller : surveiller des travaux, des réparations, les contrôler, les examiner, voire les conduire ; on devient alors un conducteur.

La surveillance a souvent du bon, car comme dit la sentence, « le chat absent, les souris dansent »

« La Croix du Bénin » — Catherine Brousse (RFI)

CULTURE — SOCIÉTÉ

FRANC-MAÇON ? CHRÉTIEN, IL FAUT CHOISIR...

(Suite de la première page)

gneur Jean-Charles Thomas, évêque de Versailles, avant d'être publiés dans Points de vue initiatiques, revue des francs-maçons de la Grande Loge de France, en 1993⁽¹⁾.

Reçu, le 22 mars 1994, avec le père Bernard Marliangeas [O.P.], par le Grand Maître Jean-Louis Mandinaud, au temple Franklin Roosevelt de la Grande Loge de France, pour une conférence de presse commune à propos du lancement du film *Jardin caché*, co-produit par la Grande Loge de France, Chrétiennes-Médias-Yvelines et le Centre français de radio-télévision⁽²⁾, Monseigneur Thomas a une fois encore admis la possibilité d'une double appartenance de certains catholiques à la franc-maçonnerie.

C'est, en substance, la thèse qu'ont également défendue, le 28 mai dernier, au centre culturel des Fontaines à Chantilly, trois Jésuites : le père Gonzaque Callies, le père Edmond Vandermerch et surtout le père Jean-Marie Glé, du Service Incroyance-Foi, à l'occasion d'une journée d'étude à laquelle participaient Michel Barat, ancien Grand Maître de la Grande Loge de France, ainsi que Jeannine Augé de la Grande Loge féminine de France.

Faut-il en conclure que la position de l'Église à l'égard de la franc-maçonnerie est en train de changer ou qu'elle est susceptible d'évoluer ?

En d'autres termes : est-il possible d'être à la fois chrétien et franc-maçon ?

La présente étude a pour objet de rappeler qu'il n'en est rien parce que la philosophie maçonnique est fondamentalement inconciliable avec la doctrine catholique.

La franc-maçonnerie moderne, née de la constitution, par quatre loges londoniennes, le 24 juin 1717, de la Grande Loge de Londres, est-elle, comme elle le prétend, l'héritière des antiques confréries de bâtisseurs de cathédrales ?

La franc-maçonnerie a sans doute, historiquement, de lointaines origines chrétiennes.

Toutefois : la maçonnerie traditionnelle des constructeurs et tailleurs de pierre qui périclita depuis plusieurs siècles, mais surviva encore en Angleterre, fut amenée au cours du XVII^e siècle à s'ouvrir à des hommes tout à fait étrangers au métier.

Or, ceux-ci ne tardèrent pas à devenir majoritaires au sein des loges. Aussi la franc-maçonnerie dite spéculative [principalement constituée d'intellectuels] s'est-elle finalement substituée à l'ancienne maçonnerie dite Opérative (celle des gens de métier).

Jusqu'en 1717, la maçonnerie britannique demeura néanmoins fidèle à la

religion chrétienne, voire même à l'Église catholique romaine. En témoignent les statuts des loges et les obligations qu'ils contenaient [old charges] : ceux qui sont parvenus jusqu'à nous invoquent Dieu, la Sainte Trinité, la Sainte Église ou la Vierge Marie.

En 1720 ou en 1722, la majeure partie des archives des loges opératives de l'anté fut volontairement détruite, à Londres, au cours d'un vaste autodafé, comme si l'on avait voulu qu'aucun maçon ne puisse plus, désormais, s'y reporter.

En outre, la nouvelle charte de la franc-maçonnerie moderne que sont les Constitutions d'Anderson de 1723 [qui furent rédigées par deux pasteurs protestants, James Anderson et Jean-Théophile Désaguliers] ne comporte plus la moindre référence à Dieu ni à la religion chrétienne. L'article 1^{er} concernant Dieu et la religion se contente en effet d'affirmer qu'un maçon est obligé, par son titre, d'obéir à la loi morale, et s'il comprend bien l'Art, il ne sera jamais un athée stupide ni un libertin irréligieux.

Bien que dans les temps anciens les maçons aient été tenus dans chaque pays de pratiquer la religion, quelle qu'elle fut, de ce pays, il est maintenant considéré plus à propos de seulement les astreindre à cette religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord, laissant à chacun ses propres opinions, c'est-à-dire d'être hommes de bien et loyaux, ou hommes d'honneur et de probité, quelles que soient les dénominations ou confessions qui aident à les distinguer; de la sorte, la maçonnerie devient le centre d'union et le moyen de nouer une amitié sincère entre des hommes qui n'auraient pu que rester perpétuellement étrangers.

Par rapport aux Anciens Devoirs de la franc-maçonnerie opérative, la rupture saute aux yeux : autrefois chrétienne, la franc-maçonnerie n'est plus, en 1723, que vaguement déiste. Il n'existe plus, désormais, pour Anderson et pour ses frères, écrit un ancien grand maître du Grand Orient de France, qu'une seule obligation religieuse affirmée, c'est l'astreinte à cette religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord... être hommes de bien et loyaux, hommes d'honneur et de probité.

Anderson n'évoque ni Dieu, ni péché original, ni rédemption, ni enfer, ni paradis, mais une large morale humaine [...].

Ainsi, dès 1723, les Francs-Maçons [...] posent les principes d'une nouvelle morale.

De telles idées devaient mener loin et, valables sous toutes les latitudes, elles constituaient vraiment une religion universelle, au sens étymologique du mot puisqu'elles reliaient les hommes entre eux⁽³⁾.

Héritière de la Grande Loge de Londres de 1717, la Grande Loge Unie d'Angleterre est incontestablement la mother lodge in the world : la Grande

Loge Mère d'où l'ensemble de la franc-maçonnerie moderne est issu.

La franc-maçonnerie a cependant perdu son unité d'origine depuis qu'au XIX^e siècle, plusieurs obédiences se sont affranchies de la tutelle de la Grande Loge d'Angleterre.

Il est à noter que, par la grâce de Dieu, toutes les branches de l'arbre maçonnique se détestent fraternellement les unes les autres. «Leurs divisions font notre salut. Il en est de la franc-maçonnerie comme du protestantisme : il y a unité de nom et de haine, mais division à l'infini entre toutes les sectes de la Secte. La division est le caractère des œuvres de Satan parce que l'unité ne subsiste que dans la vérité et dans la charité, écrivait en 1884 Monseigneur de Ségur dans son étude sur les francs-maçons.

Les trois principaux courants qui, de nos jours, divisent la franc-maçonnerie sont très schématiquement les suivants :

— La franc-maçonnerie dite régulière, c'est-à-dire celle que reconnaît comme telle la Grande Loge Unie d'Angleterre qui, après avoir plusieurs fois romanié le texte des Constitutions d'Anderson en 1738, en 1784, en 1813

ultimes conséquences des principes maçonniques alors qu'elles restent plus ou moins latentes dans la franc-maçonnerie anglo-saxonne et spécialement dans la branche anglaise⁽⁴⁾.

— Enfin, la franc-maçonnerie de rite écossais dont certaines obédiences, comme la Grande Loge de France, bien qu'elles travaillent à la gloire du Grand Architecte de l'Univers, ne sont pas reconnues par la Grande Loge Unie d'Angleterre parce que pour elles, le Grand Architecte de l'Univers n'est qu'un symbole : La franc-maçonnerie se garde bien de définir le Grand Architecte de l'Univers, et laisse à chacun de ses adeptes pleine latitude pour s'en faire une idée conforme à sa foi et à sa philosophie⁽⁵⁾.

En tout état de cause, aucune interprétation particulière ne saurait être imposée à tout franc-maçon, aussi bien en ce qui concerne le Grand Architecte de l'Univers et le Volume de la loi sacrée, ni aucune lecture privilégiée⁽⁶⁾.

Existe-t-il une différence essentielle entre la franc-maçonnerie régulière et les obédiences irrégulières ? Un catholique peut-il appartenir à la franc-maçonnerie régulière au motif qu'elle reconnaît



Le 22 septembre 1996 à Valmy, le Grand Orient manifeste violemment contre la venue du Saint-Père en France

puis en 1929, impose par ses landmarks [principes fondamentaux] la croyance en Dieu, Grand Architecte de l'Univers. En France, la seule obédience régulière aux yeux de la Grande Loge Unie d'Angleterre est la Grande Loge nationale française [GLNF].

— La franc-maçonnerie athée, ou plus précisément agnostique dont l'archétype est le Grand Orient de France. Cette obédience n'est plus reconnue comme régulière par la Grande Loge d'Angleterre depuis l'abandon, au nom de la liberté de conscience, de toute référence au Grand Architecte de l'Univers dans ses statuts en 1877.

En fait, le Grand Orient de France [et la famille de pensée qu'il représente] est plus fidèle au texte initial des Constitutions d'Anderson de 1723, que la Grande Loge d'Angleterre qui en a modifié l'esprit. Il ne fait que tirer les

l'existence de Dieu et qu'elle ne serait pas hostile à l'Église ? C'est en tout cas ce qu'ont soutenu l'écrivain catholique [et franc-maçon] Alec Mellor ou le R.P. Riquet.

Or, il y aurait beaucoup à dire sur la prétendue neutralité ou la soi-disant bienveillance de la franc-maçonnerie régulière à l'égard de l'Église catholique.

Contrairement aux idées les plus communément répandues, l'anticléricalisme actif et militant n'est pas le propre des obédiences irrégulières. Autrement dit, la régularité maçonnique n'est pas synonyme de respect inconditionnel du catholicisme ou d'absence d'anticléricalisme, note Luc Nefontaine. On connaît par exemple le rôle joué par le Grand Orient d'Italie dans la laïcisation de l'État et dans la revendication de l'abolition des Accords du Latran. La

CULTURE — SOCIÉTÉ

maçonnerie américaine elle-même, si tolérante et si ouverte sur le monde, n'a pas été exempte de manifestations anti-catholiques ou anti-papistes (7).

Selon d'éminents historiens de la franc-maçonnerie comme le frère Albert Lantoine, l'évolution de la franc-maçonnerie et ses rapports conflictuels avec l'Église catholique s'expliquent par les origines protestantes de la Grande Loge de Londres :

« Le mobile des fondateurs de la Franc-maçonnerie, écrit-il, ne fut pas de grouper des penseurs libres mais des croyants de diverses religions. Nous leur prêtons encore, en disant cela, une intelligence beaucoup trop généreuse. Il est beaucoup plus exact de dire qu'on entendait créer un trait d'union entre les deux branches de la religion protestante [avec, en Angleterre, l'hypocrite arrière-pensée d'évincer doucement les catholiques].

La preuve en est dans le tripotage des anciens textes, des old charges aux formules trop catholiques auxquelles se livra le pasteur Anderson... Donc, dès la genèse de l'institution, nous voyons que la lettre n'enferme pas du tout l'esprit, qu'elle est une fallacieuse enseigne pour faire entrer dans cette succursale de la boutique huguenote les hommes réfléchis... » (8).

Sans doute est-ce la raison pour laquelle, de nos jours encore, la Grande Loge Unie de Grande Bretagne [...] ainsi que les nombreuses obédiences de l'Amérique du Nord, ne comportent absolument pas de catholiques [...]. Ajoutons qu'il en est certainement de même dans tous les pays plus ou moins régis par les normes maçonniques anglo-saxonnes : l'Australie, la Nouvelle-Zélande, auxquelles on pourrait ajouter l'Afrique du Sud [...].

Les franc-maçonnies scandinaves sont strictement régulières, mais d'inspiration nettement luthérienne. Par conséquent, quand on examine cette carte du monde, on est bien obligé de constater que sur le plan chrétien, ce sont les différentes dénominations protestantes qui sont susceptibles d'inspirer spirituellement les Grandes Loges maçonniques, constate pour sa part Yves Marsaudon, Grand Commandeur Honoraire du Suprême Conseil de France (9).

En Angleterre, des liens particulièrement étroits ont toujours existé entre l'Église anglicane et la Grande Loge d'Angleterre, qui compte d'ailleurs dans ses rangs de nombreux ecclésiastiques, l'un et l'autre ayant un seul et même chef protocolaire en la personne du souverain lui-même (10).

Faut-il en conclure que la Grande Loge Unie d'Angleterre, à défaut d'être favorable au catholicisme, est au moins d'inspiration chrétienne ?

C'est précisément ce que contestent tant le livre du Révérend méthodiste C. Penney Hunt : *The menace of Freemasonry to the Christian faith* [1930], que l'étude intitulée *Darkness visible* que le Révérend Walton Hannah publia en 1952 « Je suis fermement convaincu que pour un chrétien,

s'engager dans une organisation religieuse, ou quasi religieuse, dont les prières et la croyance en Dieu excluent délibérément le nom de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ est une apostasie » écrivait-il en guise d'introduction, et surtout le livre remarquablement documenté que Stephen Knight fit paraître en 1983 : *The brotherhood*.

Ce dernier ouvrage eut un tel retentissement en Angleterre qu'en juin 1986, une commission de l'Église anglicane élabora un premier rapport intitulé : *Freemasonry and Christianity are they incompatible?*

À la suite duquel le Synode général de l'Église anglicane dût lui-même reconnaître, par 394 voix contre 52, d'une part que certains rites maçonniques sont hérétiques et blasphématoires, et d'autre part que l'appartenance à la franc-maçonnerie régulière est incompatible avec la foi chrétienne [déclaration du 13 juillet 1987].

En France, la Grande Loge Nationale Française n'en continue pas moins à séduire de nombreux catholiques, faussement convaincus que la franc-maçonnerie régulière n'a rien d'incompatible avec la foi chrétienne.

Or, l'Église catholique condamne depuis plus de 250 ans [1738] la franc-maçonnerie dans son ensemble et non point seulement parce qu'elle est attéée [les papes n'ont d'ailleurs pas attendu l'abandon du Grand Archicte de l'Univers dans les statuts du Grand Orient de France en 1877 pour se prononcer], mais parce que ses principes sont, dans tous les cas, inconciliables avec la doctrine catholique.

(À suivre dans le prochain numéro)

NOTES

(1) Points de vue initiatiques - Cahiers de la Grande Loge de France, n° 89, 2^{me} trimestre 1993, p. 18.

(2) Le C.F.R.T., producteur de l'émission *Le jour du Seigneur* que dirige le père Marliangeas.

(3) Jacques Mitterrand, *La politique des francs-maçons*, Roblot (1984), pp. 42-43.

(4) L. de Poncins, *La Franc-maçonnerie d'après ses documents secrets* Diffusion de la Pensée Française (DPF), 1972.

(5) Oswald Wirth, *in L'idéal initiatique*, cité par A. de Lassus in *Connaissance élémentaire de la francmaçonnerie*, AFS.

(6) Jardin caché, livret du Conseil Fédéral de la Grande Loge de France (mars 1994).

(7) Luc Nefontaine, *Église et franc-maçonnerie*, éditions du Chalet (1990), p. 64.

(8) Albert Lantoine in *La franc-maçonnerie chez elle*, cité par J. Marquès-Rivière dans *La trahison spirituelle de la franc-maçonnerie*, Jean-Renard, 1941, p. 41.

(9) Yves Marsaudon, *Souvenirs et réflexions*, Editions Vitiano, p. 361.

(10) Les femmes sont traditionnellement écartées de la franc-maçonnerie régulière; c'est le Due de Kent qui exerce actuellement les fonctions de Grand Maître de la Grande Loge Unie d'Angleterre par procuration de la Reine Élisabeth.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET LE CLONAGE HUMAIN

(Suite de la première page)

exprimé dans les documents officiels publiés jusqu'à présent sur ce sujet.

fabrication de cellules-souches), d'une façon qui en provoque inévitablement la destruction.

Étant entendu, par conséquent, l'interdiction totale du clonage humain, on peut envisager de déterminer certains cas susceptibles de sanctions pénales, selon l'objectif et les circonstances des actes condamnés.

3. L'éventuelle tentative de fabriquer des embryons chimériques, qui mêlent le matériel génétique humain et animal, doit faire l'objet de sanctions pénales particulièrement sévères.

4. La condamnation pénale de la fabrication artificielle d'embryons et du clonage humain doit inclure tout acte commercial et d'échange non commercial, au niveau national et international, d'embryons fabriqués par clonage ou à partir de matériel provenant de ces derniers. De même, on ne doit reconnaître aucun type de droit de propriété intellectuelle sur des connaissances ou technologies relatives au clonage humain.

5. Le Saint-Siège, en revanche, n'est pas contraire à la fabrication de cellules-souches à partir de sujets adultes, ou, en tous cas, par des techniques qui n'impliquent pas la destruction d'embryons vivants, y compris les embryons cryoconservés.

Nous estimons également que le prélèvement de cellules, de tissus ou de tout autre matériel biologique sur des embryons ou des fœtus morts de manière spontanée est licite.

6. À l'inverse, le clonage entendu non pas comme fabrication d'individus, mais comme simple multiplication cellulaire (en particulier de cellules-souches), ne soulève en soi aucune objection éthique.

7. Le clonage d'animaux ou de végétaux est régi par d'autres paramètres éthiques en n'entre pas en ligne de compte dans le cas étudié ici.

En vue d'approfondir un sujet si complexe, nous y reviendrons dans d'autres éditions, à travers une série d'articles qui traiteront du thème du clonage humain sous divers aspects.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

UNE INTERPELLATION PLUS QU'UN PLAIDOYER

Homélie de Son Excellence Monseigneur Pascal N'KOUÉ, évêque de Natitingou au cours de la messe du pèlerinage national marial le 24 août 2003 à Dassa-Zoumè

Les 22, 23 et 24 août 2003, plus de cinquante mille fidèles catholiques étaient rassemblés au pied de la grotte Arixgo de Dassa-Zoumè dans le cadre du 49^e pèlerinage national marial.

L'homélie de Monseigneur Pascal N'Koué à cette occasion et qui a une portée sociale, éducative et ecclésiale était structurée autour du thème: "Marie, Reine et Mère de la Famille". Plus qu'un plaidoyer, cette homélie a une interpellation pour une responsabilité prononcée à tous les niveaux de la vie.

Au regard de sa richesse, nous la proposons en intégralité pour méditation.

Chers pèlerins,

Chers bien-aimés de Dieu et de la Vierge,

Chers tous...

Bienvenus à tous ceux qui sont ici présents, petits et grands, gens illustres et gens obscurs, riches et pauvres, Béninois et autres pèlerins venus du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, du Togo et d'autres pays d'Afrique ou d'Europe, de l'Asie ou de l'Amérique. Soyez tous salués. Incluons dans notre prière ceux que nous avons laissés à la maison pour garder la maison et ceux qui auraient voulu participer à ce pèlerinage mais en ont été empêchés pour raisons de santé. Pensons spécialement au Cardinal Bernardin GANTIN.

Au pied de la grotte de Dassa, nous sommes tous de suite la chaleur maternelle de celle-là qui a été et qui reste éternellement la Mère de Jésus-Christ, le Sauveur du monde. Et nous la saluons frileusement.

Salve Regina, Mater misericordiae, Salut O, Reine, Mère de la miséricorde. Notre vie, notre douce espérance, nous te saluons. C'est par ces mots d'une vieille hymne latine que nous adressons nos pieuses salutations à celle-là que nous reconnaissons comme notre "Mater Ecclesiae", Mère de l'Église, et notre "Regina familiæ", Reine souveraine des familles.

Le thème de cette année, **Marie, Mère et Reine de la famille**, nous oblige à tourner nos regards d'abord vers la Bienheureuse Trinité pour la remercier de ses biensfaits inestimables. Dieu le Père a tant aimé le monde qu'il nous a envoyé son propre Fils, son Fils unique. Nous bénissons le Fils parce qu'il s'est fait homme pour nous racheter de la domination arbitraire de Satan. Nous glorifions l'Esprit Saint pour avoir formé dans le sein très pur de la Vierge Immaculée, le corps de Jésus, Agneau sans tâche, victime pour nos péchés.

C'est dans cet esprit de gratitude que nous nous retrouvons ici pour dire merci à Marie d'avoir dit "oui à Dieu" et lui demander d'intercéder pour nous auprès de son divin Fils pour que la paix, la joie, la santé et l'amour règnent dans nos coeurs, nos familles, nos milieux de travail, nos pays respectifs.

Dans le contexte de la nouvelle Alliance, régner c'est servir et servir c'est régner. Qui donc plus que la maman règne dans nos familles par ses multiples petits services mais combien nécessaires et indispensables. Ne voyez-vous pas que le rôle de la reine est contenu entièrement dans celui de la mère? Marie est Reine parce qu'elle est la Mère du Roi de l'univers, mère des Rois des rois, mère du Seigneur des seigneurs. Sa maternité englobe tout.

Pour être plus précis, on pourrait se poser cette question toute simple: quelle est la plus grande fêté liturgique de cette Vierge incomparable? Est-son assumption au ciel avec son corps et son âme? Non. Est-ce son immaculée conception? Non.

Est-ce son couronnement comme Reine du ciel et de la terre? Non. Toutes ces solennités sont très significatives. Mais la fêté qui l'emporte c'est la solennité de Marie Mère de Dieu. Les autres titres qu'on lui attribue (Maison d'or, Arche d'Alliance, Trône de David, Vierge des Vierges, Reine des Anges etc.), tous ces titres dépendent de sa maternité divine. Malheureusement cette fêté, cette solennité inaperçue dans le calendrier liturgique parce qu'elle se célèbre le 1^{er} janvier. Et ce premier jour de l'année, beaucoup sont ivres et les plus lucides sont préoccupés de se dire "Bonne et heureuse année" et d'envoyer des cartes de vœux à droite et à gauche. On pense peu à contempler la sainteté et la foi de la Vierge Marie, Mère de Jésus-Christ, qui est Dieu et qui a permis, par son oui total, que le monde change.

Marie n'est pas le produit du hasard. Elle a été soigneusement préparée de toute éternité par le Père Eternel pour être la Mère de son divin Fils. Elle-même le reconnaît dans son Magnificat: "Le Puissant fit pour moi des merveilles..." Voilà pourquoi "toutes les générations me diront bienheureuse". Marie, c'est la petite chouchoute de Dieu. Personne ne pourra lui ravis cet honneur et ce privilège unique au monde. L'ange Gabriel, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la sainte Trinité apparaît à

la jeune fille de Nazareth et lui révèle qu'elle est comblée de grâce. Elisabeth, la vieille Elisabeth qui a 6 mois de grossesse alors qu'on la croyait stérile à vie, prophétise que Marie est bénie plus que toutes les femmes et on pourra ajouter sans risque de se tromper que Marie est bénie aussi plus que tous les hommes. Car si elle est en dessous de la Trinité, elle est au-dessus de tous les hommes et de tous les anges.

Marie est donc vraie maman. C'est la seule femme au monde que Jésus pouvait appeler "maman" au vrai sens du terme. À Noël, le petit enfant est couché dans la mangeoire. Marie est là, Joseph aussi est là. Voilà la Sainte-Famille, modèle de toutes les familles chrétiennes. La mère y joue un rôle central. Quando est perdu et retrouvé au temple, c'est la mère qui parle. Elle fait le trait d'union entre l'époux et l'enfant. Il est vrai que l'éducation des enfants relève conjointement des autorités du père et de la mère mais partout, c'est l'influence de la mère qui prédomine. En ce sens, il serait plus vrai de dire: "tel père, tel fils". Sa mission maternelle universelle, Marie la réalise à la pentecôte, en rassemblant autour d'elle les apôtres et les disciples tentés par la dispersion. Ses paroles et son exemple sont un stimulant pour eux. Elle livre ces premiers discipiles au feu de l'Esprit Saint puis les lance dans l'aventure de la mission. Mère de Jésus, Mère du disciple que Jésus aimait, Mère nous tous, priez pour nous.

Qu'est donc une mère pour que Dieu tout-puissant voulant s'incarner ne put

"Dieu n'a pas fait la mort, il ne prend pas plaisir à la perte des vivants" (Sg 1, 13), alors pourquoi s'acharne-t-on à transformer en tombeaux, le ventre des filles et des femmes? L'Église dit non à l'avortement. Et ce non à l'avortement est un oui à la vie depuis la conception jusqu'à son terme naturel. C'est un oui à la famille.



RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

Ô femmes, vous avez le devoir de revendiquer pour chacun le droit de vivre. C'est le premier droit de l'homme. Les autres droits se greffent sur celui-là. Mère de la vie, ô femme, je t'en supplie, respecte la vie qui est en toi, fais aimer cette vie. Ce n'est pas un abîme dont il faut le débarrasser. La Vierge Marie, la nouvelle Eve a porté en son sein l'auteur de la vie, la source de la vie: Jésus-Christ. C'est une dignité d'être mère.

Mère du Christ, Marie se sait aussi Mère des chrétiens. Elle se montre notre Mère à tous par ses soins et son affection. Elle n'est pas dure envers nous. Ce n'est pas une marâtre. Sa tendresse envers nous se poursuit de jour en jour, à tel point que lorsque Dieu a des messages importants pour les hommes, c'est elle qui est déléguée pour venir nous parler. Et elle apparaît. Je ne suis pas en train de vous signer un chèque en blanc pour vous pousser à croire à tous les rêves présentés de nos jours comme des apparitions. L'Église ne court pas après ces "apparitions", vous non plus n'y allez pas à toute vitesse et sans frein. Soyez prudents.

Que ce soit à Lourdes, à Fatima, à la Salette, à Quibeho au Rwanda, où il y a eu de vraies apparitions, la Vierge s'est faite interpréte du cœur de Dieu pour les hommes. Dieu aurait pu envoyer un saint apôtre Pierre, Paul ou Jean, mais non, il a préféré envoyer la Vierge Immaculée. Mère et Reine de la terre et des cieux. Voyez vous-mêmes combien Dieu la considère celle-là qui ne voulait être que servante. Elle s'est abaisse, Dieu l'a élevée. Son humilité l'a fait grandir. *"Qui s'abaisse sera élevé, qui s'élève sera abaisse".*

Nous vivons dans un monde de plus en plus violent et agressif, un monde sans pitié. Et nous avons besoin de mères tendres qui sachent consoler les blessés et les révoltés, consoler les aigris, consoler les rebelles et les dérégis. Ô tendre Mère, console, console, console le peuple de Dieu (Is 40, 1). La consolation est une mission féminine. L'enfant qui pleure est plus sensible à la consolation de sa mère qu'à celle de son père. Consoler, signifie, étymologiquement "être avec celui qui est seul". Douce compagnie que celle de la femme aux pieds du malade ou de l'homme rejeté par tous. C'est là où se vit le véritable amour. Et les femmes sont très efficaces dans ce genre de ministère. Au pied de la croix, il y avait plus de femmes que d'hommes !

Dieu lui-même qui est Amour n'a-t-il pas un cœur de femme, un cœur de mère? Pour parler de son amour pour les hommes, il nous a dit qu'il a des entrailles de femme. *"Une femme oublie-telle son pitié enfant? Est-elle sans pitié pour le fruit de ses entrailles? Même si les femmes oublient, moi Yahvé, je ne l'oublierai pas"* Is 49, 15. Jésus ne dit pas autre chose quand il présente l'Esprit Saint comme le Consolateur. Beaucoup sont, en effet blessés dans leur cœur et dans leur âme et ont besoin de consolation maternelle. La polygamie et les divorces causent plus de mal que de bien. Et c'est à juste titre que la Vierge Marie, Vierge fidèle, est invoquée comme consolatrice des affligés et refuge des pécheurs.

Certaines féministes américaines, dans les années 80, ont demandé à ce qu'on corrige la prière du Pater. Au lieu de dire: "notre Père qui es aux cieux", elles voulaient qu'on dise: "Notre père et notre mère qui est aux cieux". L'intention était bonne mais la formulation archaïque. Oui Dieu a un cœur maternel. Mais ce n'est pas pour cela qu'il faut en faire une femme. Le Christ lui-même a

passé son temps sur terre à consoler, comme une mère, ceux qui étaient dans la souffrance ou frappés par une maladie, ceux que la loi accablait de lourds fardeaux, ceux qui se sentaient abattus et abandonnés.

Je confie donc aux femmes d'être de véritables aides des hommes. C'est pour cela qu'elles ont été créées. Il ne s'agit nullement d'une position inférieure. Bien au contraire.

Quand le psalmiste dit: "le secours (ou l'aide) me vient du Seigneur", cette expression signifie "je ne suis rien sans le Seigneur". Il en est de même pour l'homme vis-à-vis de la femme. D'ailleurs, le plaisir est fade et insipide pour Adam avant la création d'Eve. Un aphorisme populaire exprime cette réalité à sa manière: "Derrière un grand homme, il y a toujours une grande femme". Si le mot derrière vous gêne, vous les femmes, dites alors: "à côté d'un grand homme, il y a toujours une grande femme".

Et la femme est placée à côté de l'homme pour lui rappeler constamment que l'avoir ou le porte-monnaie et le pouvoir ne doivent pas passer avant l'être, l'amour sincère, le don de soi qui va jusqu'au sacrifice de sa vie. La femme avec son intuition proverbiale voit souvent plus loin que l'homme et devance même parfois les événements. Rappelons-nous l'épisode des noces de

même Paul reconnaît la dignité de la femme quand il ose dire déjà en son temps: "Il n'y a plus ni homme ni femme, car vous n'êtes qu'un dans le Christ Jésus". Par cette phrase célèbre mais malheureusement méconnue, Paul saisit les antagonismes de l'époque et leur tord le cou ou plus exactement les unifie en Jésus-Christ.

Dans ce beau texte, on lit une relation d'interdépendance en famille. Tout comme l'œil a besoin du pied, le pied a besoin de la main, la main a besoin des oreilles, de même l'époux a besoin de l'épouse et vice versa, les enfants ont besoin de leurs parents et vice versa. Finie la loi du talion, la loi du plus fort, la loi de l'égoïsme.

"Maris, aimez donc vos femmes". On oublie souvent de voir dans ce texte des exigences inconcevables pour l'homme. Dans sa lettre aux Ephésiens, au chap. 5, 21-25, Paul est plus explicite. Voici ce qu'il écrit: "Soyez soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ" et plus loin le précise "maris aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église".

L'homme doit donc imiter le Christ qui a aimé l'Église jusqu'à souffrir et mourir pour elle. Ce qui est tout le contraire de l'agressivité, de l'oppression, de l'exploitation et de la domination que les hommes exercent souvent sur les femmes. Ici, s'impose cependant une petite parenthèse.



Cana. Marie est la première à savoir que les temps sont accomplis et que son Fils peut manifester la gloire de Dieu en sortant les époux de la honte qu'ils allaient "manger". Et l'eau se transforme en vin. Alors et alors seulement, les disciples de Jésus crurent en lui. Ce fut le premier signe. La vierge Elisabeth est la première à reconnaître Jésus comme le Seigneur. Pourtant il était encore dans le ventre de la Vierge: *"Comment m'est-il donné que la mère de mon Seigneur vienne à moi?"*

Reprenez le texte de la 2^e lecture: "Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il se doit dans le Seigneur. Maris, aimez vos femmes et ne soyez point désagréables envers elles. Enfants, obéissez en tout à vos parents, c'est cela qui est beau dans le Seigneur. Parents, n'exasperez pas vos enfants de peur qu'ils ne se déclarent": Col 3, 18 - 20.

Dans ce texte qui résonne comme le testament d'un vieux sage africain avant sa mort, on a l'impression que les plus à plaindre ce sont les femmes, à qui l'Apôtre demande d'être soumises. Paul cependant précise bien: "comme il se doit dans le Seigneur". Il ne s'agit donc pas d'une soumission humiliante et dégradante de la personnalité de la femme. Ce

Entre nous, posons-nous cette question tout bas et à voix basse: dans les foyers, qui domine qui? N'est-ce pas vrai que les femmes ont beaucoup de moyens à leur portée pour simuler, faire semblant et obtenir ce qu'elles veulent? N'est-ce pas vrai qu'elles ont plus d'un tour dans leur sac? N'est-ce pas vrai qu'elles savent se jouer subtilement, malicieusement et adroitement de leurs époux? N'est-ce pas vrai que les hommes croient facilement aux larmes des femmes? L'homme, par sa voix guttural et cavernue, par ses biceps et triceps charnus, par son thorax imposant croit souvent dominer la femme; mais le charme, la délicatesse et la finesse d'esprit de la femme ont souvent raison du héros brutal qu'est l'homme, au sommeil facile et au ronflement bruyant. Souvenons-nous de ce qui advint au puissant Samson tombant dans les pièges de Dalila. Vraiment "ce que femme veut, Dieu le veut". La faiblesse chez la femme n'est qu'apparente. Voilà pourquoi saint Pierre demandait aux femmes chrétiennes de gagner à la foi chrétienne leur mari encore païen. Souvenez-vous aussi de l'éloge de la mère aux sept fils raconté dans l'histoire des martyrs d'Israël dans 2 Mac 7, 20-21: "Éminemment admirable et digne d'une illustre mémoire fut la

mère qui, voyant mourir ses sept fils en l'espace d'un seul jour, le supporta allégiement, en vertu des espérances qu'elle plaçait dans le Seigneur". Ces femmes vaillantes et pleines de foi sont nombreuses dans les Saintes Écritures.

N'oublions pas que l'avenir, avant d'appartenir aux jeunes, est entre les mains des femmes. Par le don de la maternité, celles-là qu'on croit inférieures aux hommes leur sont supérieures d'une certaine manière. Et sans elles, l'éducation de nos enfants serait à jamais compromise. Attention donc au sort ingrat qu'on leur réserve.

Attention aussi aux discours de mort qui présentent l'enfant comme un danger dont il faut prévenir par des moyens contraceptifs. Certaines publicités contre le sida sont ridicules, illusoires et trop simplistes. Il faut plutôt faire appel à la responsabilité des comportements. Car plus l'enfant est nié et exclu par nos paroles, gestes et attitudes, plus l'irresponsabilité, le libertinage et le vagabondage sexuels s'installent. Et quand l'enfant naît malgré tout, on est prêt à le donner au premier aventurier, bonimenteur de naissance, qui promet de l'amener avec lui pour améliorer son sort. Et ces enfants embarqués dans un trafic honteux sont conduits à une destination imaginaire et douteuse. Quelle démission des parents ! Quel manque d'amour pour nos enfants !

J'ai peur que la génération à venir demande un jour des comptes serrés à la génération actuelle pour son irresponsabilité éducative à son égard. Cet acharnement généralisé international contre le "surpeuplement" de l'Afrique est quand même préoccupant. L'entends Monseigneur Monsi-Agbo, alors évêque d'Abomey, poser cette question: "si nous réduisons notre population (de 6 millions) à deux ou trois millions, serons-nous automatiquement promus humainement?" Continuant sur un ton humoristique, le prélat ajoute: "on veut inculquer, à notre jeunesse surtout, que la démographie dite galopante en Afrique constitue à elle seule le bouc émissaire qu'il faut à tout prix chasser dans le désert".

Promenez-vous un peu dans le septentrion du Bénin que je connais le mieux, et vous constaterez qu'il y a encore d'immenses terres vides, qui imploré désespérément des bras valides et des outils adaptés pour les travailler. Si seulement les milliards et les milliards de francs investis chaque année pour la promotion du port des préservatifs et la consommation des pilules contraceptives étaient investis dans l'éducation et l'agriculture, nous n'en serions plus où nous sommes.

Je suis pour l'espacement naturel des naissances que nos parents d'ailleurs appliquaient. Mais je suis contre le mensonge et la pression internationale que constitue le bombardement publicitaire à outrance de l'utilisation des contraceptifs. Et dire que des chrétiens catholiques, à la voix courte, parce que volontairement myopes, aux mœurs frélatés, des chrétiens médiocres, pour tout dire des chrétiens "kpayo", deviennent des marionnettes très agiles et très habiles dès qu'on leur promet quelques espèces sonnantes et trébuchantes, pour ventiler ce qui est en fait une diffamation de l'homme noir. Pauvre Afrique! Un peu de dignité! Un peu de retenue! Un peu de sagesse! Un peu de perspicacité! On te vend du poison et des engins de mort avec la complicité de tes enfants cupides et tu achètes. Tu engrangeras ton assassin avec

(Lire la suite à la page 10)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION

JE CROIS

Petit catéchisme catholique



« Je crois ! », expression doctrinale privilégiée, est le titre d'un abrégé illustré du catéchisme de l'Église catholique.

Publié en cette année 2003, avec la collaboration de la congrégation pour le clergé, ce volume tant attendu a reçu l'assentiment compétent de la congrégation pour la doctrine de la foi. En 207 pages bien vivantes, « Je crois » entend opérer un développement organique systématique et progressif du message central de Jésus-Christ, destiné à la communauté chrétienne et au monde entier.

Riche en couleur et en citations pédagogiques, ce livre se veut une réponse actuelle du pape Jean-Paul II aux sollicitations pastorales de son prédécesseur Paul VI lors de l'approbation du directoire général pour le renouveau catéchétique ecclésial en date du 18 mars 1971.

UN LIVRE, UNE MÉDIATION

« Je crois » : petit catéchisme catholique ne prétend pas être une fin en soi. Il demeure un instrument qui, comme tel, a fonction d'aider à la méditation en vue d'une évangélisation en profondeur. Il est un moyen d'orientation, de guide, de soutien efficace au service de la diffusion intégrale du message révélé. En tant que tel, il entre dans la dynamique actuelle de l'annonce et du témoignage, de la parole et du sacrement, de l'enseignement et de l'engagement, dans l'interprétation authentique, la conservation intégrale et la transmission continue de la Bonne Nouvelle. En témoignage d'une part, à l'intérieur de ce petit catéchisme catholique, des reproductions fidèles, organiques et schématiques et des extraits saillants de l'Écriture Sainte, de la tradition vivante du magistère authentique de l'Église. D'autre part, il répond, dans son ensemble, à la caractéristique propre de la catéchèse de l'Église catholique à savoir: Montrer qui est Jésus, sa vie et son mystère et présenter la foi chrétienne comme une marche à la suite

de sa personne. À cette fin, « Je crois » propose dans ses pages lumineuses des portions indiquées de l'héritage spirituel des pères, des saints et saintes de l'Église. Il tient également compte des explications de la doctrine que le Saint-Esprit a suggérées à l'Église aux temps passés.

En bref, « Je crois » : petit catéchisme catholique est une fontaine nouvelle qui puis son contenu de lumière à la source ancienne, vivante et toujours actuelle de la Parole de Dieu transmise à l'Église. Il reste, dans ses articulations et dans sa pédagogie, au service de l'évangélisation et de la mission dans le monde de notre temps.

PÉDAGOGIE D'UN LIVRE, SACREMENT DE L'AMOUR DE DIEU

Dans un langage caractéristique de son temps — langage d'images, de couleurs, de citations — le petit catéchisme catholique nous conduit progressivement dans le mystère pascal avec ses implications existentielles. Il vise, à juste portée, une redécouverte de l'amour de Dieu qui ne cesse de se donner à l'homme non seulement à des moments particuliers de son existence terrestre, mais aussi à chaque instant de celle-ci. Il adopte, par ricochet, une pédagogie structurelle et une démarche sacramentelle c'est-à-dire représentative d'un Dieu qui, avec l'homme, veut le sauver.

De fait, l'originalité irréductible de ce livre demeure à la mesure d'une méthode non moins originale de la communication de la foi catholique reçue des apôtres.

Structuré en quatre parties, le petit catéchisme catholique déploie les aspects essentiels de la foi catholique et de ses conséquences heureuses dans la vie du croyant. Nous avons :

— le symbole des apôtres comme résumé fidèle du message transmis par les apôtres (pp 7-115) ;

— la célébration du mystère chrétien à travers les sacrements (pp. 116-143) ;

— la vocation de l'homme et sa vie dans l'Esprit (pp. 145-169) ;

— la prière dans la vie chrétienne comme rencontre avec Dieu dans l'attente du royaume (pp. 169-190).

En fin une partie « Annexe » (pp. 191-201) couronne ce déploiement du mystère chrétien et offre en une synthèse remarquable prières, pratiques et vertus fondamentales à l'entretien de la vie de foi en Église.

Au total, c'est un livre qui se laisse dévorer. Pour plus d'une raison, nous en avons besoin à tous les niveaux. Au Bénin, il est en vente à l'accueil de la catéchèse de l'Église catholique à savoir: Montrer qui est Jésus, sa vie et son mystère et présenter la foi chrétienne comme une marche à la suite

Brice C. QUINSOU
Séminaire Saint-Gall

UNE INTERPELLATION PLUS QU'UN PLAIDOYER

(Suite de la page 9)

tes maigres économies et tu meurs rachitique et affamé. Quelle folie !

Soyons sûrs d'une chose: le préservatif n'arrêtera pas le sida. Ceux qui les fabriquent le savent. Ceux qui les vendent aussi le savent. Il y a des voies plus puissantes que les préservatifs qui font volatiliser en éclat la vertu du pudeur. Et une femme sans pudeur est un danger public. C'est l'éducation des enfants et des jeunes, l'usage responsable de la liberté avec le secours de Dieu qui nous sauvera.

Aux couples chrétiens, saint Paul recommande la prière en ces termes: « Soyez assidus à la prière » Col. 4, 2. Il ne s'agit pas de prier de temps en temps. Il faut s'adonner à cet exercice spirituel. C'est un devoir pour les parents d'éduquer leurs enfants à la prière, de les introduire progressivement à l'entretien personnel avec Dieu. La racine de nos crises est souvent d'ordre spirituel. Introduisons la prière communautaire dans nos familles et nous verrons que les résultats ne se feront pas attendre. Les parents qui prient avec leurs enfants me donnent raison. Ceux qui n'ont pas encore commencé, qu'ils essaient dès aujourd'hui.

Un moyen simple et facile c'est le chapelet tous les jours en famille. C'est l'année du Rosaire. Le pape interpelle fortement les jeunes là-dessus et son message nous concerne tous. Écoutons:

« Chers jeunes, dit le pape, n'ayez pas honte de réciter le rosaire, seuls sur le chemin de l'école, de l'université ou de votre travail, dans la rue ou dans les transports publics. Prenez l'habitude de prier entre vous, dans vos groupes, mouvements et associations. N'hésitez pas à proposer à vos parents, vos frères et sœurs, de prier le chapelet à la maison; car il ravive et renforce les liens entre les membres de la famille. Cette prière vous aidera à être forts dans la foi, constants dans la charité, joyeux et persévérateurs dans l'espérance ».

Une famille qui prie est une famille sauvée. Ce qui bâtit la famille, c'est donc la prière mais aussi le pardon mutuel. Aimer c'est pardonner. Chercher à se venger c'est tout sauf régner. Or un baptisé est roi parce que fils de Roi dont le royaume n'est pas de ce monde.

Il convient que les parents préparent les enfants au sacrement de réconciliation, à la première communion, à la confirmation. Ne laissez pas tout cela à la charge des Curés. Habitez les enfants à penser aux souffrances du Christ quand ils sont malades. Aidez-les à invoquer la Vierge Marie. « Salus infirmorum ». Cultivez en eux les sentiments de paix et non de haine. Apprenez-les à prier avant de manger et à rendre grâce après le repas. Qu'ils invoquent la bénédiction de Dieu à tour de rôle autour de la table. Enseignez-les à bien prier avant de commencer un travail, qu'il soit manuel ou intellectuel. Habitez-les à avoir le chapelet dans la poche. Que Jésus et sa mère ne soient jamais absents de leur vie. En un mot, donnez-les l'exemple de parents authentiquement chrétiens. Toute famille chrétienne est une Église domestique qui doit témoigner.

Et maintenant, je voudrais me tourner vers les représentants du peuple et de l'État. C'est le devoir de l'État de se préoccuper de la stabilité de l'institution

familiale par une législation qui favorise les familles. Le pape Jean-Paul II a maintes fois répété que ceux qui sont engagés directement dans les instances législatives ont une obligation grave de s'opposer à toute loi qui s'avère un attentat à la vie humaine et à la famille, fondée sur le mariage monogame entre deux personnes de sexes différents. Ce sont les exigences éthiques qui s'enracinent dans l'être humain; elles appartiennent à la loi morale naturelle tout court. Ce n'est pas une affaire privée ni une affaire de confession religieuse. Nous n'allons pas continuer à consumer toutes les poubelles idéologiques empoisonnées venant de l'extérieur et produites par des esprits intoxiqués et malades. Plus la famille africaine sera en bonne santé, plus la société se portera mieux. J'entends la voix du pape qui nous crie: « Ne laissez pas bafouer la famille africaine sur sa propre terre ». La vraie liberté ne réside pas dans le libertinage mais dans le devoir bien fait avec amour et passion. La promotion et la consolidation de la démocratie passeront par la lutte effective contre la pauvreté et ses conséquences qui sont pour nous: l'analphabétisme, l'insécurité, la criminalité, la corruption, le trafic des armes et des drogues; on pourrait ajouter aussi d'autres problèmes sociaux comme le régionalisme, la discrimination, le manqué de respect mutuel.

Aux institutions étatiques, l'Église demande de soutenir les familles les plus démunies, de s'intéresser davantage aux régions où l'analphabétisme bat son plein. Les habitants des poches déshéritées sont aussi des créatures et des enfants de Dieu. Ils ont besoin eux aussi d'une bonne éducation et d'un avenir meilleur. Et si rien de concret ne se fait aujourd'hui à leur endroit, ils grandiront dans la mentalité de la vindicte populaire, de casseurs, de rebelles, de brûleurs d'hommes et de poseurs de bombes. Dans cette ambiance, personne n'est en sécurité à commencer par les gens en bonne situation. Demain, ce sera trop tard. Qu'il suffise de rappeler qu'il n'y a pas d'État stable sans familles stables et qu'il n'y a pas non plus d'État développé sans familles développées. Et le développement doit être intégral et non seulement économique.

Je conclus: comme Marie, mettons notre confiance totale en Dieu et non dans les puissances de la terre ni même dans les compagnies d'assurance de ce monde. Engageons-nous pour transformer le matériel humain. Prenons Marie chez nous comme le disciple que Jésus aimait. Considérons-la comme notre Mère et notre Reine. Intronissons-la dans nos coeurs, dans nos maisons et dans nos paroisses. Elle est le modèle de ceux qui écoutent la parole de Dieu et la mettent en pratique. Que de nombreuses familles chrétiennes offrent un témoignage ecclésial et social consolant. Restez fidèles aux promesses faites devant Dieu et devant les hommes pour le meilleur et pour le pire. La pastorale familiale est aujourd'hui une tâche prioritaire. Félicitations aux mouvements en faveur de la famille et pour la vie. Apprenons de Marie à être des témoins crédibles et des apôtres authentiques de son Fils Jésus-Christ qui est vivant maintenant et pour les siècles des siècles. Amen.

+ Pascal N'KOUIÉ,
Évêque de Natitingou

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

LIBYE : LES SANCTIONS LEVÉES PAR L'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU a définitivement levé ses sanctions contre la Libye, après que Tripoli a accepté de dédommager les familles des victimes de deux attentats d'inspiration libyenne : celui de Lockerbie et celui contre le DC 10 d'UTA. Cette réintégration au sein de la communauté internationale a été tempérée par les États-Unis et la France, pour qui la Libye doit encore faire ses preuves.

Du correspondant de RFI à New-York (Nations unies)

La fête a été un peu gâchée, pour la Libye. La levée des sanctions de l'ONU, qui devait marquer le retour de Tripoli dans le concert des Nations après plus de dix ans d'ostacisme, a été accompagnée de séries mises en garde franco-américaines. Ces sanctions avaient été imposées en 1992 et 1993, pour contraindre Tripoli à livrer deux Libyens, suspectés d'implication dans l'attentat de Lockerbie qui avait fait 270 morts en 1988. Le pays se voyait imposer un embargo aérien, un embargo sur les armes, ainsi que des mesures pesant sur son industrie pétrolière. Après avoir longtemps résisté, la Libye avait livré les deux suspects, ce qui avait conduit à la suspension des sanctions en avril 1999. Pour leur levée définitive plusieurs conditions devaient être remplies : la Libye devait payer une compensation aux familles des victimes, reconnaître sa responsabilité dans l'attentat, renoncer au terrorisme et coopérer avec les enquêteurs. C'est désormais chose faite.

Jusqu'à jeudi 11 septembre dernier, la France s'est opposée à la levée des sanctions, n'hésitant pas à brandir son droit de veto, pour donner le temps aux familles d'un autre attentat imputé à la Libye, celui perpétré contre le DC 10 français de l'UTA qui a explosé au dessus du Niger en 1989, faisant 170 morts, de négocier avec les autorités libyennes un accord "équitable", au regard des 10 millions de dollars promis par Tripoli à chaque famille des victimes de Lockerbie. La stratégie s'est avérée payante. À la veille d'un vote programmé au Conseil de sécurité, les familles de l'UTA et la fondation Kadhafi ont annoncé un accord de principe sur les dédommagements. Pour la France, cet accord a ouvert la voie à la levée des sanctions de l'ONU contre la Libye, adoptée par 13 voix pour et deux abstentions, celles de Washington et Paris.

Les Etats-Unis ont expliqué leur position, avec des mots très durs. Ils ne se sont pas opposés à la levée des sanctions, car c'était la condition posée par la Libye pour verser une première partie de 4 millions de dollars de dédommagements aux familles américaines et britanniques des victimes de l'attentat de Lockerbie. "Notre décision ne doit pas être faussement interprétée par la Libye ou la communauté internationale comme étant la reconnaissance tacite par le gouvernement américain de la réhabilitation libyenne", a prévenu l'ambassadeur adjoint américain à l'ONU, James Cunningham. Et de dénoncer le rejet libyen des normes démocratiques, "un compro-

tement irresponsable en Afrique", et un lourd passif en matière de terrorisme.

ENCORE DU CHEMIN À PARCOURIR

Plus grave, le diplomate américain dénonce les tentatives libyennes de se doter "d'armes de destruction massive", biologiques et chimiques, ainsi que les "améliorations continues de l'infrastructure nucléaire libyenne". "Les États-Unis vont intensifier leurs efforts pour mettre un terme aux actions menaçantes de la Libye", a-t-il prévenu. Il a aussi promis que les sanctions bilatérales américaines, beaucoup plus sévères que celles de l'ONU, seraient maintenues intégralement. La Libye n'est donc pas prête de quitter la liste américaine des Etats qui soutiennent le terrorisme.

De son côté, tout en s'abstenant aussi, l'ambassadeur français a prévenu que "cette normalisation suppose que la Libye continue de faire les gestes nécessaires, au-delà des exigences posées pour la levée des sanctions". Jean-Marc de la Sablière a également appelé Tripoli à "prendre les mesures qu'on attend d'elle sur d'autres dossier essentiels aux yeux de la communauté internationale, en particulier pour assurer un règlement équitable pour les victimes de l'attentat contre la discothèque La Belle à Berlin en 1986". "Nous entendons également marquer notre vigilance pour tout ce qui concerne les droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme" a-t-il ajouté.

Mais le représentant français a surtout prévenu que Paris ferait "preuve de vigilance pour que l'accord conclu entre les familles des victimes du Vol UTA et la fondation Kadhafi soit mis en oeuvre rapidement". La remarque n'est pas anodine. Car par peur de voir un veto français ruiner tout espoir de compensation, les familles de l'UTA ont accepté de signer un accord qui ne prévoit ni le montant des dédommagements, ni la date et les modalités de leur versement.

Or, la Libye semble déjà faire marche arrière. Dans un interview au Figaro, Seif al-Islam, fils du colonel Kadhafi et négociateur en chef, a affirmé que la Libye avait posé des conditions. Il parle d'une solution pour les six Libyens condamnés par contumace en 1999 à Paris dans le procès de l'attentat. Les sommes évoquées pour les familles de l'UTA (autour d'un million de dollars environ 700 millions de F CFA), sont très loin de ce qu'ont obtenu les familles américaines. Et selon le fils du dirigeant libyen, les entreprises françaises travaillant en Libye devraient contribuer à régler la note.

Ce genre de déclaration est de mauvais augure. Mais malgré la levée des sanctions onusiennes, les pays du Conseil de sécurité ne baissent pas leur garde. Dans sa quête de respectabilité, Tripoli a encore beaucoup de chemin à parcourir.

En 1997, à l'issue de trois mois de guerre civile sanglante, Denis Sassou Nguesso a renversé le président démocratiquement élu, Pascal Lissouba. Près de cinq ans de transition ont suivi. Période de transition au cours de laquelle les différentes institutions ont été installées. Cette période a été couronnée par l'organisation d'élection présidentielle remportée par Denis Sassou Nguesso dès le premier tour du scrutin en août 2002. Un an après, et loin d'être à l'apaisement, la situation est plutôt alarmante dans certaines régions du Congo. Ainsi le Pool, au sud du Congo-Brazza, est une région totalement dévastée où ne subsiste aucune infrastructure. Malgré l'arrivée des humanitaires, les déplacés hésitent à rentrer car les hommes en armes continuent à y faire leur loi. Le tableau est ici peint par une dépêche de l'agence Syfia que nous proposons à votre lecture.

La rédaction

CONGO-BRAZZAVILLE : LE POOL DÉVASTÉ ENTRE GUERRE ET PAIX

Écoles, églises, maisons éventrées, bâtiments administratifs brûlés et pillés, arbres fruitiers abattus... le district de Kinkala, chef-lieu de la préfecture du Pool, à 78 km au sud de Brazza, est dans un triste état. Comme l'enseigne de cette région. Dans les gares, les fils électriques et téléphoniques ont été arrachés, les bureaux saccagés. Partout les herbes ont envahi les champs et les habitations. La guerre déclenchée en 1998 entre les forces gouvernementales de Sassou Nguesso et les maquisards Ninjas de Bernard Kolelas, épiphème premier ministre de Lissouba, sous la direction du Pasteur Ntumi, n'a rien épargné. Elle s'est déroulée en vaste clos sans témoins extérieurs car les humanitaires ni la presse n'étaient autorisés à y aller. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'on se découvre l'étendue du désastre et qu'on se soucie de ces populations oubliées.

Les dispensaires et hôpitaux n'existent plus, les écoles ne sont plus que ruines et aucun enfant ne les a plus fréquentées depuis 5 mois. Villes et villages sont vidés de leurs habitants. Plus de 180 000 personnes se sont réfugiées à Brazza dans les camps ou leur famille ou les régions voisines. A la faveur du nouvel accord de paix signé le 17 mars dernier entre le gouvernement et les Ninjas, les gens fatigués de vivre loin de chez eux commencent à revenir timidement. Quelque 650 personnes seraient rentrées depuis avril et le gouvernement prépare pour la fin septembre une opération de retour de grande envergure.

INSÉCURITÉ SUR LES ROUTES

Sur les 15 000 âmes qui comptait Kinkala avant la guerre, environ 500 seulement sont revenues. D'autres hésitent encore. « Il est trop tôt pour moi de repartir au village. J'attends le mois de décembre pour décider. Sinon je ferai quand même quelques va-et-vient seul, ma famille restera d'abord à Brazza », confie un déplacé qui vit difficilement au camp de Mansimou, à la sortie sud de la capitale.

Rigobert, militaire, retraité, est parmi les premiers à sortir des forêts pour rentrer chez lui avec une seule préoccupation : reconstruire sa maison. « Je n'ai pas de choix. Il faut que je bâtisse encore une maison. J'ai assez de briques. Avec la vente du manioc, j'achèterai des tôle », dit-il. « Les mamans-vendeuses, elles, tentent de réanimer le marché de Kinkala. On y retrouve à nouveau quelques étals de produits vivriers locaux : noix de palme, fruits sauvages, manioc, légumes... Mais dès 14 h, le marché s'arrête pour permettre aux femmes de regagner leurs villages. Plusieurs kilomètres à pied qu'il vaut mieux parcourir de jour car des hommes en armes incontrôlés continuent de terroriser les populations. « Quand ils rencontrent quelqu'un seul sur la route, ils ravissent tout ce qu'il a. C'est pourquoi on repart au village toujours en groupe. Cela

les dissuade un peu », témoigne une jeune femme, prudente, avec son enfant au dos.

Les Ninjas, toujours présents et armés, tiennent à nouveau les barrages dans quelques villages du Pool. Comme les militaires, ils rançonnent systématiquement les transporteurs et les piétons. « Certains jours ce sont les militaires qui tirent des rafales en l'air quand ils ont faim », témoigne un jeune paysan. Le 12 août dernier, un véhicule des prêtres catholiques a été braqué par deux Ninjas sur la route de Mindouli. Ils ont emporté un caméscope, un groupe électrogène et 150 000 F cfa (228 euros).

« La tension entre militaires et maquisards reste la même. Et les populations manifestent beaucoup de doute pour les deux factions », remarque un jeune prêtre catholique rencontré à Kinkala. Car si les combats sont terminés, les rebelles restent nerveux comme « Caporal », un Ninja, reconnaissable à sa coiffure rasta, ses vêtements très sales et son foulard violet autour du cou. « Cela fait presque quatre ans qu'on nous avait promis le recrutement dans la force publique. À défaut on donnait de l'argent pour nous lancer dans le petit commerce. Mais on a rien vu jusqu'à là », résume-t-il.

POPULATIONS MALADES ET MALNUTRIES

À Kinkala, si les forces armées congolaises sont bien présentes, l'administration reste inexistante. Seul changement notable, l'arrivée des humanitaires qui découvrent une région abandonnée de tous, des enfants malnouris, de nombreux malades souffrant de paludisme, de rongeurs ou de diarrhée non soignés. La Croix-rouge et le Croissant-rouge sont à pied d'œuvre. Ils dispensent des soins de santé primaires aux populations. Tout comme « Médecins sans frontières ». « Nous soignons gratuitement les populations et nous nous occupons des centres de santé. Pour les villages environnants, nous utilisons les cliniques mobiles », explique Philippe Guérin, responsable de cette Ong.

Depuis juillet, l'Unicef mène des campagnes de vaccination contre la poliomyélite. En vue de relancer les activités agricoles, la Pao distribue des vivres aux populations pour qu'elles évitent de consommer les semences qui sont distribuées. L'Italie vient d'envoyer 26 tonnes de couvertures, matelas, ustensiles de cuisine pour permettre aux familles de se réinstaller. La France a alloué une aide d'urgence de 80 000 euros pour la construction d'abris provisoires, l'installation d'équipements sanitaires et la réfection des habitations. Des aides longtemps attendues en vain mais qui ne suffiront pas à faire rentrer les déplacés si les hommes armés continuent à terroriser la région.

Siméon Mbouela et Jean-Valère Ngoubangoyi (Syfia-Congo)

ECONOMIE - DEVELOPPEMENT

CONFÉRENCE DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)
ÉCHEC CUISANT À CANCÚN

(Suite de la première page)

ventions agricoles accordées par les pays riches à leurs agricultures. Mais au finish la conférence de l'OMC de Cancún n'a accouché que d'une souris. L'échec est cuisant.

Jamais de mémoire de l'histoire de l'organisation mondiale du commerce, les pays en voie de développement, notamment les africains ne se sont aussi mobilisés pour défendre la cause agricole. Aussi bien représentés au niveau ministériel, les pays africains, pour se faire entendre, ont mandaté le Sénégalais

Ndiogou Fall, président du réseau Roppa d'agriculteurs. Mieux, quatre pays producteurs du coton (le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad) ont tenu à se rendre à Cancún pour défendre la cause de l'or noir d'Afrique. Pour ce faire et pendant les cinq jours de discussion, les pays les moins avancés ont exigé, à l'unisson, la suppression des subventions octroyées par les États-Unis et l'Union européenne aux producteurs de produits agricoles destinés à l'exportation. Ils ont refusé tout compromis sur l'agriculture contrairement aux pays riches qui ne voyaient pas les choses de la même façon.

Conséquence: le profond désaccord est constaté au soir du dimanche 14 septembre. Les positions, pour l'heure, sont inconciliables, entre les pays riches et les pays les moins avancés. Les tensions étaient telles que le Bostwana a claqué la porte. Résultat: à l'OMC où les décisions se prennent par consensus, on a tout simplement constaté l'échec de la conférence de Cancún terminée sans aucun décret notable. De fait, les États-Unis et l'Union européenne vont continuer à subventionner leur agriculture au détriment des pays africains qui doivent encore attendre, peut-être longtemps,

avant une étude responsable de leur cause. Ainsi, les plus riches continueront de s'enrichir et les plus pauvres continueront de s'appauvrir et ce jusqu'à quand?

Félicien Sédjro

NDLR: Roppa est un réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest. Au nombre de 35 millions, environ d'agriculteurs, ils sont du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée (Conakry), de la Guinée Bissau, de la Gambie, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Togo).

L'ÉCHEC SANCTIONNE LA RENCONTRE DE CANCÚN

La conférence ministérielle de Cancún sur le commerce international a pris fin dimanche 14 septembre dernier sur un constat d'échec. Pays riches et pays pauvres sont restés inflexibles sur leur position respective. La réunion ministérielle a tourné à l'échec faute de consensus ou de compromis. Ce qui a conduit à cette situation est le rejet par les pays du tiers monde d'une demande de l'Union européenne d'engager des négociations sur les réglementations des investissements et sur trois autres dossiers relatifs au commerce international.

par Abel Gbetoénonnon

Dimanche 14 septembre dernier, jour du sommet, pendant qu'officiellement il est dit que les ministres des 146 États-membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) peinaient à trouver une déclaration finale de compromis, aux environs de 15h30 (heure locale) soit 21h30 à Cotonou, le ministre kényan surgit au milieu d'un groupe de militants alter mondialistes accrédités comme ONG et annonce l'échec des pourparlers entre le Nord et le Sud.

Les ONGs se mettent en liesse à l'intérieur du bâtiment abritant la rencontre. Les derniers verrous d'accès aux officiels sont hermétiquement bouclés. Pourtant, par cellulaire, des indiscretions savamment organisées sont venues confirmer ce qui de plus en plus apparaît comme un secret de polichinelle. Un Seattle bis vient de se réaliser.

Les discussions qui se sont poursuivies toute la nuit de samedi 13 à dimanche 14 septembre accrochent sur la réduction des aides à l'agriculture et des taxes sur les produits agricoles.

Le projet d'accord rédigé par le président de la conférence, le ministre mexicain Luis Ernesto Derbez, censé ouvrir la voie à un nouveau traité sur la libéralisation des échanges commerciaux internationaux, ne satisfait apparemment personne. Pour les pays en voie de développement, le texte ne fixe aucune date pour l'interdiction des subventions aux productions agricoles destinées à l'exportation et ne tient pas compte des opérations et des inquiétudes exprimées.

Le commissaire à l'agriculture de l'Union européenne, Franz Fischler, a estimé que les propositions avaient

"franchi plusieurs lignes rouges". Le représentant américain pour le commerce Robert Zoellick a trouvé des "éléments positifs".

Outre les questions agricoles, les pays en voie de développement dénoncent par ailleurs l'ouverture de deux nouveaux dossiers: la simplification des procédures concernant le transport transfrontalier et la transparence des appels d'offres pour les marchés publics.

Pour des pays comme le Brésil, la Chine, l'Inde ou l'Afrique du Sud, les subventions américaines et européennes mettent les agriculteurs de ces pays riches à l'abri du marché mondial. Dans l'autre camp, l'Union européenne estime que l'élimination à terme des subventions agricoles est inacceptable. Son désaccord est ainsi clairement exprimé.

Le différend Nord-Sud porte également sur les propositions qui donnent compétence à l'OMC pour fixer des règles en matière d'investissements et de droit de la concurrence, d'attribution des appels d'offres publics et de réduction de la papeterie administrative et de la corruption qui entravent le commerce.

Ces questions dites de Singapour, qui sont soulevées pour la première fois lors de la conférence de l'OMC dans cette ville en 1996, sont soutenues par l'Europe et le Japon et fortement critiquées par un grand nombre de pays pauvres au premier rang desquels l'Inde et la Malaisie.

À 16h30 heure mexicaine, 22h30 au Bénin, le Brésil, au nom de plusieurs pays en développement, confirme l'impossibilité de terrain de consensus ou de compromis entre le Nord et le Sud de la planète, aussi bien sur la question des subventions accordées par les pays riches à leurs agriculteurs que sur le refus de nombreux pays en développement de négocier de nouveaux investissements étrangers. L'échec est entièrement consommé. La fin du cycle de Doha étant prévue pour la fin 2004, ce Seattle bis aura de profondes répercussions sur le système commercial multilatéral.

LA NÉCESSAIRE PROTECTION DES AGRICULTURES LOCALES

Selon N. Fall, les accords de l'OMC signés depuis 1993 ont provoqué une érosion très nette des revenus, avec des conséquences dramatiques: parapérification, exode dans les bidonvilles, émigration. Alors qu'on leur faisait miroiter les marchés des pays riches (où ils n'ont aucune chance de s'imposer), les pays africains ont vu toutes leurs filières tomber en crise. Leurs produits locaux sont concurrencés par des marchandises d'importation subventionnées. Et leurs produits d'exportation sont frappés par la chute des prix et les excédents. Certes l'OMC autorise les pays les plus pauvres à appliquer à leurs produits agricoles un taux de protection jusqu'à 80 %. Mais cette possibilité théorique est annulée par les réformes économiques que leur impose la coopération internationale. On aide nos pays... à condition qu'ils réduisent leur protection contre le blé ou le soja étranger à 10 ou 20 %, ajoute le leader paysan. La Banque mondiale et l'Union européenne ont fait accepter à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) de telles réductions en instaurant un tarif extérieur commun à toute la région. Résultat: les Sénégalais mangent de moins en moins de mil, et de plus en plus de baguettes parisiennes, de riz thaï ou de cuisses de poulets provenant des surplus européens. "Seule une politique nationale volontariste peut valoriser les produits locaux. Mais sans les ressources des tarifs, on ne peut plus rien faire. Autre facteur négligé par l'OMC: la dimension écologique. Les transports internationaux de produits agricoles contribuent largement à la pollution et à l'effet de serre. Protéger des marchés agricoles régionaux et des exploitations familiales, ce n'est pas seulement rendre justice à deux milliards de paysans du Sud, c'est aussi un enjeu de survie collective pour toute l'humanité."

Daniel Wermus (Sofia-Suisse)

AGRICULTEURS DU SUD ET DU NORD, MÊME COMBAT

«Nous sommes obligés d'intervenir face à la faible défense de nos agricultures par nos gouvernements», constate Ndiogou Fall. D'autant que les petits paysans ont du mal à dépasser leur vision locale. «L'agriculture africaine reste un système de production au niveau familial, des petites exploitations très fragiles, à la limite de la survie, tournées vers l'autosuffisance et peu incitées à exploiter le marché local. C'est la logique de la minimisation des risques, et non de la maximisation du profit. Une logique inverse à celle de la mondialisation», explique-t-il. Une des conséquences, dit-il, c'est que l'Afrique de l'Ouest ne produit que 40 % de ses besoins alimentaires. «Tous les pays riches ont pu se développer en protégeant leur agriculture. Aujourd'hui, on nous empêche de le faire, on nous force à l'ouverture, on nous force à abandonner nos productions pour acheter celles des autres. Et nos dirigeants ne protestent pas!»

Ce n'est que tout récemment que quelques États (Mali, Burkina Faso, Bénin et Tchad) se sont mobilisés pour demander la suppression des subventions octroyées par les États-Unis et l'Union européenne à leurs producteurs de coton. Et encore, a-t-il fallu que des ONGs du Nord les y encouragent fortement. «Cette action est juste. Mais ce n'est pas le coton qui va sauver l'agriculture africaine. Tout cela devrait être géré dans une politique agricole plus large qui permette aux paysans de vivre sans émigrer et au pays de se nourrir. Et ça passe par un partage plus équitable du fardeau entre la ville et la campagne. Quand le coton rapportait des devises, quel gouvernement a réinvesti dans sa transformation sur place, en créant des emplois locaux? Contrairement aux Asiatiques, ils n'ont rien fait», estime Ndiogou Fall.

Daniel Wermus (Sofia-Suisse)